

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 23/01/2024
DECISION N° 20240123_B_010

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY,
Martine GINET

Était excusé représenté : Patrick Bruno MARCON : Pouvoir à
Emmanuel SALGADO

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG :
**Objet : Fonds Vert 2024 : Validation du Plan de Financement et demande de
subvention dans le cadre du projet de démolition de la friche SODEMETEX à Saint
Just Malmont en vue de la création d'une gendarmerie**

Le Bureau,

N° 20240123_B_010

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à
la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Valide le projet de démolition de la friche SODEMETEX à Saint Just Malmont
en vue de la création d'une gendarmerie,
- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans
le cadre du Fonds Vert d'un montant de 533 321,60 € pour la démolition de la
friche SODEMETEX à Saint Just Malmont en vue de la création d'une
gendarmerie,
- Et adopte le plan de financement ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 23 janvier 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240123-20240123_B_010-AU
Reçu le 26/01/2024